

## Conseil d'école du mardi 18 juin 2024

### Présents :

- **Parents élus :** Mmes Gomez Lucile, Dias Sandra, Rouini Ahlam, Audy Marine, Boïni Mylène, Perriot Stéphanie, Lenot Cécile, Sahlaoui Carine, Legain Floriane, Mandrillon Gladys, Poncet-Mabru Marianne, Akkaya Audrey
- **Membres du SIVOS et représentants des communes :** M. Jego, M. Schwob.
- **ATSEM :** Mme Dufay Ludivine
- **Enseignantes :** Mmes Donzé Aline, Martin Emmanuelle, Bernard Julie, Meillier Camille, Zabé Carole, Pasteur Aurélie, Martin-Gondre Emilie, Bouvet Sandie, Bernard Fanny, Falcoz-Clerc Laure.
- **Familles Rurales :** Mme Bazet Coraline

### Excusés :

M. Bousset -maire de PLV-, Mme Mangin – enseignante CM, temps partiel, Mme Chevalier Aurélie -temps partiel -, Mme Fanny Da Silva – temps partiel - , Mme Hennequin Béatrice -en classe transplantée - .

Début de la séance : 18h.

### **I. Répartitions septembre 2024 :**

Bilan des effectifs pour la rentrée 2024 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
30	28	39	30	39	48	31	39

total : 284 élèves                       $284/11 = 25,7$  é/classe

Avec application des seuils à 24 pour GS-CP et CE1 :

GS+CP+CE1= 109 élèves → 4,5 soit 5 classes

reste des élèves = 175 élèves à répartir sur les 6 classes restantes :  $175/6 = 29$  élèves / classe.

Classes avec seuil à 24       classes à plus de 27 élèves

Proposition de répartition sur 11 classes :

PS	MS	GS	GS-CP	CP-CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
30	28	24	15-9	21-3	24	11-13	29	7-18 = 25	14-11 = 25	28

Propositions de répartitions sur 12 classes :

PS	PS/MS	MS/GS	GS	CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2
26	4-21	7-16	23	24	6-15	23	25	24	24	8-14	25
26	25	23	23	24	21	23	25	24	24	22	25

La commission de carte scolaire devait avoir lieu aujourd'hui, mardi 18 juin. Nous attendions la décision du DASEN concernant une ouverture de classe – douzième classe -, nos effectifs augmentant encore significativement pour la rentrée prochaine.

Cette commission est reportée à une date ultérieure non communiquée du fait des élections législatives. La décision sera peut-être prise et communiquée le jour de la rentrée. Nous n'avons donc aucune information sur l'existence ou non de cette douzième classe.

Cela nous met dans une situation délicate pour la préparation de la rentrée prochaine -constitution des classes notamment, répartition des enseignantes sur les classes -.

Les listes devraient être affichées le jour de la pré rentrée des enseignants vendredi 30 août – à moins que nous devions tout reprendre nos répartitions ce jour-là -. Elles seront également sur le site internet de l'école.

Il est également possible que la mesure d'ouverture soit annoncée le jour de la rentrée des enfants. Dans ce cas-là, les élèves qui auront tous été répartis dans une classe devront en changer. Toutes les classes seront ainsi refaites.

Au vu de cette situation assez exceptionnelle et particulièrement inconfortable autant pour l'équipe enseignante que pour le SIVOS, nous demandons aux parents d'élèves de bien vouloir se montrer tout aussi souples que nous devons l'être pour nous accommoder de cette rentrée particulière.

Concernant l'équipe éducative, toutes les collègues titulaires restent en poste sur l'établissement l'année prochaine : Mmes Donzé Aline, Martin Emmanuelle, Bernard Julie, Hennequin Béatrice, Zabé Carole, Martin-Gondre Emilie, Mangin Caroline, Bouvet Sandie, Bernard Fanny, Falcoz-Clerc Laure. Nous n'avons pas non plus d'information à l'heure actuelle sur les enseignantes qui devraient être nommées sur l'école -complément de service des temps partiels notamment -.

## **II. Recrutement personnel sur un poste d'ATSEM :**

L'équipe des ATSEM est actuellement constituée de quatre personnes : Mmes Dufay Ludivine, Manche Sylvia, Monin Marylou et Viel Pauline.

A la fin de l'année, Mme Viel Pauline nous quittera suite à un déménagement dans une autre région française.

En concertation avec M. Schwob -président du SIVOS - , une procédure de recrutement a été relancée le 31/05/2024.

Ce recrutement ne concerne que des personnes éligibles à un contrat PEC.

L'annonce n'est pour le moment parue que sur les bassins d'emploi. Cette diffusion devrait être élargie très prochainement.

Après une première sélection des dossiers -CV et lettre de motivation -, un entretien aura lieu avec les personnes retenues. A l'issue de ces entretiens, nous espérons trouver une personne qui occupera le poste laissé vacant par Mme Pauline Viel.

## **III. Bilan Coopérative scolaire de l'école.**

Nous sommes affiliés à l'OCCE, qui est un organisme national associatif et autonome de gestion des coopératives scolaires.

Nous payons une adhésion qui s'élève à 583,80 € et une assurance qui s'élève à 69,50 €.

Notre coopérative fonctionne de la façon suivante :

l'ensemble des versements est fait sur un compte commun intitulé OCCE PLV, domicilié au Crédit Mutuel. Chaque classe a un budget propre constitué par la participation des parents, les subventions (APE et SIVOS) et les différentes actions de vente de produits (photographies de classes, vente de gâteaux, de papillotes, ...)

L'année dernière, nous avons plusieurs coop de classe avec des soldes élevés en fin d'année. Cela étant principalement du aux années COVID.

Lors d'un C.M. fin juin 2023, nous avons pris la décision de mettre en commun le solde des différentes classes pour le diviser en 11 classes -ouverture d'une classes supplémentaire, passage de 10 classes à 11 -.

Chaque classe – y compris la nouvelle classe – a ainsi pu commencer l'année avec 847,95 € de budget. A ce budget, se sont donc ajoutées la participation des parents -différente pour chaque classe – et les différentes subventions ou actions.

Participation des parents à la coopérative :

classes	PS	MS	MS/GS	GS/CP	CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1	CM1/CM2
% participation parents	92,3 %	91,6 %	91,6 %	80 %	76 %	62,5 %	70,8 %	77,2 %	88 %	92,3 %	92 %

% global de participation des parents à la coopérative sur l'école = 83,1 %.

Lors d'un nouveau C.M. en date du 3 juin dernier, nous avons pris la décision de ne pas augmenter la participation demandée aux parents. Elle s'élève à 15€/ élève depuis plus de 9 ans.

Nous avons également pris la décision de mettre en place une cotisation échelonnée en fonction du nombre d'enfants de la fratrie : 15€ pour un enfant ; 30€ pour 2 enfants scolarisés à l'école, 40€ pour 3 enfants. Cette information est précisée sur les listes de fournitures.

Cela nous est possible du fait du soutien financier important fourni par l'APE et le SIVOS.

Bilan comptable au 15/06/2024 :

solde 2022 – 2023 : 13 588,73 €

total entrées : 36 463,48 €

total dépenses : 25 085,32 €

	entrées	sorties	solde
Solde 2022 - 2023	13 588,73		13 588,73
Participation des familles	20 834,50		34 423,23
dont coopérative sco :	3 427,5		
dont classes transplantées :	16 649		
Subvention SIVOS	1 800 (+ 500 à venir)		36 223,23
Subvention APE	7 999,98		44 223,21
Vente d'objets	5 829		50 052,21
Achat d'objets à revendre		7 055,61	42 996,6
assurance		69,5	42 927,1
Dépenses éducatives		17 372,72	25 554,38
dont bus		5 003	
spectacles		7 861	
Adhésion OCCE		583,80	24 970,58
Dépenses exceptionnelles		3,96	24 966,62

Les restants dus des voyages à Jougne et Lamoura n'ont pas encore été réglés – en attente des factures -, ainsi que plusieurs factures de transport, le cycle kayak, sorties de fin d'année... Il s'agit d'une photographie des comptes OCCE à la date du 15/06.

N'apparaît pas non plus dans le bilan de la coopérative, le financement des cinq cycles natation pris en charge complètement par le SIVOS (transport, entrées, encadrement soit environ 6 000 €).

**Le solde 2023 – 2024 devrait être beaucoup moins élevé que celui de 2022 – 2023. Ce qui était un objectif visé.**

Question des parents : qu'allez-vous faire de l'argent non dépensé cette année ? Est-ce qu'il serait possible de fonctionner comme cette année et de répartir le solde sur toutes les classes ?

Réponse de Mme Falcoz-Clerc : Si nous avons une douzième classe, nous fonctionnerons de fait comme cela. C'est déjà ce que nous avons prévu.

Si nous n'avons pas d'ouverture, nous n'avons pas réfléchi à cette option. Cependant, elle me paraît effectivement être une bonne solution.

Demande des parents élus : Il serait important que lors de toutes les réunions de rentrée, l'utilisation de la coopérative scolaire soit expliquée aux parents – Comment est utilisée la coop ?-.  
L'ensemble de l'équipe éducative approuve.

Comme chaque année, il est demandé si deux parents élus sont volontaires pour la vérification et la validation de la comptabilité de l'année. Mme Sahlaoui se propose. Un mail sera envoyé à l'ensemble des parents élus pour avoir un deuxième volontaire.

#### **IV. Organisation kermesse de l'école.**

Date : 28 juin.

14h00 : installation des stands par les parents de l'APE.

15h15/16h15 : les élèves de maternelle accompagnés de leur enseignante sont sur les stands de jeux.

16h15 : les maîtresses retournent en classe avec leurs élèves. Les enfants sont récupérés par leurs parents à 16h30, comme d'habitude.

16h40/18h00 : ouverture des stands pour les élémentaires et les maternelles sous la responsabilité de leurs parents.

A 17h50 : fermeture de l'entrée de l'école -porte principale donnant sur le hall d'entrée - . L'entrée pour assister au spectacle des enfants se fera par le portail de la maternelle.

18h00 : rassemblement des élèves par les maîtresses – salle de classe pour les élémentaire, salle de motricité pour les maternelles sauf PS, également dans leur classe -.

#### Pour le spectacle :

- la scène se trouve devant la salle de motricité.

- devant cette scène, des zones seront réservées aux élèves par groupe de danseurs/chanteurs.

- un couloir sera aménagé sur le côté grillage maternelle de la zone spectateurs pour permettre aux parents des enfants de maternelle de venir rapidement récupérer leur enfant.

- la zone des spectateurs parents sera équipé de bancs.

L'enchaînement sera le suivant : PS, MS, MS/GS, GS/CP, CM1, CP/CM2, CP-CE1, CE1, CE2-CM1/CE1-CE2.

Une demande a été adressée à la mairie de PLV de la part de l'école pour des barrières et des bancs -en plus de ceux de l'APE- .

## V. Point sur l'évaluation école :

Après une phase d'auto-évaluation et la rédaction d'un rapport par l'ensemble de l'équipe enseignante, une évaluation externe de l'école a eu lieu le 08/04/2024.

Au cours de cette phase, les évaluatrices externes ont rencontré toute l'équipe éducative ainsi que des élèves et deux parents élus.

Cette évaluation a donné lieu à la rédaction d'un pré rapport d'évaluation.

Ce pré rapport a été validé au cours d'une réunion en visio avec l'IEN de Montbéliard 1, Mme Vieille-Marchiset.

Les enseignantes ont particulièrement apprécié ce moment d'échange et de retour qui a été très positif et valorisant par rapport à leur travail et le fonctionnement de l'école.

Ce rapport est un document interne à l'éducation nationale. Il n'a pas vocation à être diffusé.

Cependant, il constitue également un document d'appui pour améliorer encore notre travail.

Nous profitons donc de ce C.E. pour échanger avec les parents élus sur le point soulevé par eux dans ce rapport :

« Les parents souhaitent consulter plus souvent l'ensemble des documents relatifs au travail de leur enfant. Ils verbalisent les difficultés à analyser le bilan des acquis. Un manque d'informations sur le cheminement des élèves au niveau des apprentissages est ressenti. »

Les parents élus nous expliquent :

**- qu'il faudrait que les maîtresses de l'élémentaire expliquent le LSU et son fonctionnement au cours de la réunion de rentrée.** ( Livret Scolaire Unique de CP à la troisième).

Cela sera fait.

Le suivi est plutôt efficace par la consultation régulière du cahier du jour, des classeurs, évaluations et RDV parents/enseignantes. Les enseignantes expliquent que c'est pour cela qu'elles exigent une signature régulière de ces divers documents qui constituent le meilleur moyen d'avoir une vue précise d'où se situe un élève dans ses apprentissages.

**- que la difficulté de suivi se situe plutôt au niveau du cahier de réussite en maternelle. Ce dernier ne fait apparaître que les réussites de l'enfant mais du coup, nous ne savons pas ce qu'il ne réussit pas ... Serait-il possible de réfléchir à une présentation dans laquelle les attendus – parfois non validés – apparaîtraient également ?**

Ce point sera traité en C.C. en début d'année prochaine. Il existe effectivement des solutions avec une présentation plus explicite des acquis de l'enfant au regard de ce que sa classe d'âge doit acquérir. Nous avons des pistes.

## VI. Questions/ points soulevés par les parents élus :

- Problème du stationnement devant le portail où sont accueillis les élèves de GS/CP.

Il existe deux places devant l'entrée du portail. Les voitures stationnant là créent une situation dangereuse pour les enfants qui se déplacent et arrivent par là pour être accueillis dans la cour. Plus problème des gaz d'échappement dans le nez des enfants.

L'année prochaine, il ne devrait plus y avoir d'accueil par ce portail.

Cependant, M. Schwob relève le fait que le portail doit rester accessible pour l'intervention des secours. Un marquage au sol – place barrée – est à envisager. Ce dernier reviendra vers nous pour nous tenir informé.

- Hygiène bucco-dentaire, brossage des dents. Serait-il possible que les enfants qui mangent à la cantine puissent se brosser les dents ?

Réponse de Mme Bazet : cela n'est pas envisageable du fait du nombre très important d'enfants pris en charge sur le temps de midi : problème de temps, de lieu de stockage des brosses à dent.

- Serait-il possible d'ajouter des racks pour le stationnement des vélos et trottinettes ? Il n'y en a pas assez actuellement.

Réponse de M. Schwob : Cela est possible. C'est même une bonne chose, montrant que les pratiques évoluent dans le bon sens. Nous devrions pouvoir prévoir de nouvelles places pour la rentrée prochaine.

Fin de la séance : 19h45.

Présidente de séance,  
Laure Falcoz-Clerc.